

8 décembre 2016

Direction scientifique :

Pierre Sirinelli, professeur à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne

Tristan Azzi, professeur à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne

Valérie-Laure Benabou, professeur à l'Université d'Aix-Marseille

« LES RÉFORMES FRANÇAISES RÉCENTES DU DROIT DE LA PROPRIÉTÉ LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE »

Loi du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à
l'architecture et au patrimoine
Loi du 7 octobre 2016 pour une République numérique

-AFPIDA-

Association Française pour la Protection du Droit d'Auteur

www.afpida.org

COLLOQUE AFPIDA

Association Française pour la protection Internationale du Droit d'Auteur

Hôtel de Massa – SGDL

38, rue du Faubourg Saint-Jacques 75014 Paris

www.afpida.org

9h30- Introduction

Pierre Sirinelli, professeur à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne

9h40 - *Les libertés de création et de diffusion de la création (art. 1^{er} et 2 de la loi relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine)*

Christophe Caron, professeur à l'Université Paris-Est Créteil (Paris XII), avocat au Barreau de Paris, cabinet Christophe Caron

I. Arts graphiques et plastiques, photographiques et architecture

Sous la présidence de Pierre Sirinelli, professeur à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne

10h00 - *Le référencement en ligne des œuvres d'art plastiques, graphiques ou photographiques (art. 30 de la loi relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine)*

Céline Castets-Renard, professeur à l'Université Toulouse 1 Capitole

10h20 - *La liberté de panorama (art. 39 de la loi pour une République numérique)*

Alexandra Bensamoun, professeur à l'Université de Rennes I

10h40 - *Pause*

11h00 - *Les nouvelles règles de dévolution successorale du droit de suite (art. 31 de la loi relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine)*

Tristan Azzi, professeur à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne

11h20 - *Témoignage*

Marie-Anne Ferry-Fall, directrice générale de l'ADAGP (Société des auteurs dans les arts graphiques et plastiques)

11h40 - *Discussion avec la salle*

12h00 – *Fin de la matinée*

II. Audiovisuel et musique

Sous la présidence de Pierre-Yves Gautier, professeur à l'Université Paris II Panthéon-Assas

14h - *Droit d'auteur : le nouveau régime des œuvres audiovisuelles (art. 24 et s. et 38 et s. de la loi relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine)*

Hubert Tilliet, directeur juridique de la SACD (Société des auteurs compositeurs dramatiques)

14h20 - *Droits voisins : les nouvelles règles applicables en matière de phonogrammes (art. 9 et s. et 13 et s. de la loi relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine)*

Patrick Tafforeau, professeur à l'Université de Nancy - Université de Lorraine

14h40 - *La rémunération pour copie privée (art. 15 et 17 et s. de la loi relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine)*

Nicolas Binctin, professeur à l'Université de Poitiers

15h00 - *Témoignages*

Gilles Vercken, avocat au Barreau de Paris, cabinet Gilles Vercken

Anne-Charlotte Jeancard, directrice des affaires juridiques et internationales de l'ADAMI (Société civile pour l'administration des droits des artistes et musiciens interprètes)

15h30 - *Discussion avec la salle*

15h50 - *Pause*

III. Données numériques

Sous la présidence de Frédéric Pollaud-Dulian, professeur à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne

16h10 - *La fouille de données (Text and Data Mining : art. 38 de la loi pour une République numérique)*

Nathalie Martial, professeur à l'Université Paris Descartes

16h30 - *Les données ouvertes et le libre accès (Open Data et Open Access : art. 11 et 30 de la loi pour une République numérique)*

Mélanie Clément-Fontaine, maître de conférences à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

16h50 - *Témoignages*

Jean-Frank Cavanagh, Directeur des relations extérieures - Government Affairs Counsel RELX Group

Camille Maréchal, maître de conférences à l'Université d'Angers

17h20 - *Discussion avec la salle*

17h40 - *Rapport de synthèse*

Valérie-Laure Benabou, professeur à l'Université d'Aix-Marseille

18h - *Cocktail*